VERSAILLES

Gestionnaire comptable - CDD 6 mois H/F

Adjoint administratif territorial

Organisme émetteur : VILLE DE VERSAILLES

Référence : 2026-VERSAILLES-716

Localisation du poste : Versailles (78000)

Direction concernée	Service concerné	Catégorie du poste
DIRECTION DES FINANCES	EXECUTION COMPTABLE	C

Poste ouvert aux	Type de poste
Contractuels	Poste à temps complet

Vos missions

Missions principales

Sur le périmètre comptable de la Ville et de son CCAS/EOLE en renfort sur les missions suivantes :

Traitement de l'engagement juridique et comptable

- Assurer l'exécution financière des engagements juridiques (marchés, contrats, conventions..)
- Appliquer les clauses financières
- Engager les dépenses en fonctionnement et en investissement des directions opérationnelles et émettre les bons decommande
- Saisir les virements de crédits
- Gérer les créations de tiers et les demandes de modifications de tiers

Traitement des factures du service Parc Auto et de la direction des Grands Projets

- Traiter les factures de son portefeuille : s'assurer du service fait, contrôler la validité des pièces justificatives,
- Traiter les factures rejetées sur ChorusPro
- Liquider la dépense
- Traiter les demandes du Service de Gestion Comptable concernant les mandats de son portefeuille (suspension, rejet, complétude)
- Respecter les délais de paiement
- Assurer la gestion de l'activité de son binôme en cas d'absence

Votre profil

Formation

Formation :

- Baccalauréat ou Bac +2 (de type DUT comptable)

Expérience :

- Avoir occupé un poste similaire

Savoir-faire :

- Connaissances en comptabilité publique,
- Maîtrise des logiciels bureautiques (Excel, Word,...)
- Connaissances en marchés publics

Savoir être :

- Rigueur, organisation, capacités d'analyse et de synthèse, qualités relationnelles et de communication, respect de la confidentialité, esprit d'équipe.

Conditions d'emploi

Contrainte(s) liée(s) au poste

Cycle de travail :

- renfort de 6 mois de mi-février à mi-juin 2027
- Poste à 39h - horaires variables
- Plages fixes : 9h - 11h30 / 14h 16h30 du lundi au jeudi et 16 h le vendredi

Nombre de jours de congés :

25 jours de congés, 23 RTT et 2 jours de fractionnement sous condition

Avantages :

- Participation de la Ville à la mutuelle et au contrat collectif Prévoyance
- Remboursement des frais de transport en commun à hauteur de 75%
- Possibilité d'adhérer à la Caisse d'Entraide (prestations sociales et loisirs)